



Liquidation des biens matrimoniaux(urgent svp)..

Par **Shyney**, le **11/05/2011** à **18:38**

Bonjour,rrnrJe suis divorcée depuis mai 2009,nous avons 4 enfants en communs dont il à la garde car mon logement est trop petit et ne permet pas l'accueil des enfants, nous avons également une maison en commun, le jugement lui a accordé la jouissance a titre gratuit jusqu'à la liquidation des biens.Les enfants y demeurent et donc jusqu'a present je n'est pas demander la vente de celle ci.rnIl est mentionné également que je devrais faire les allés et retours pour prendre et rendre les enfants tous les 15 jours pendant les weeks ends et la moitié des vacances, n'ayant pas le permis de conduire c'est mon conjoint qui faisait les déplacements,hors au bout de 6 ans il ne veut plus les assumer seul, j'ai donc demander a mon ex époux de partager les allés et retour et en contre partie je lui aurais laissé la maison sans rien demander en retour.J'ai envoyé une lettre avec accusé de reception à l'organisme de prêt pour être désolarisé du bien, lui ne la pas fait, je suis encore coopropriétaire de la maison, j'ai deja été saisie sur salaire car il n'avait pas payé les taxes foncières et impôts locaux, recement j'ai été fiché à la bnanque de france car il avait eu un retard de paiement au niveau d'une traite, j'ai du payer pour être defiché..j'ai consulter mon notaire, de son côté le notaire à essayer de le joindre en vain car il ne repond pas au telephone.je ne sais plus quoi faire..vers qui dois je me tourner, quels sont les demarches a faire pour que mon nom n'apparaisse plus sur l'acte de propriété de cette maison?rnMerci par avance.